

Les reptiles d'altitude

La Biodiversité de la Loire

Lézard des souches

Vipère péniéc

Loire
LE DÉPARTEMENT



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Des espèces adaptées à des conditions difficiles

Dans l'imaginaire collectif, les reptiles sont très souvent associés à des milieux secs et des climats ensoleillés. Ils sont cependant plus sensibles aux épisodes caniculaires qui interviennent durant leur saison d'activité qu'au froid qui concerne essentiellement la période d'hivernage. Certaines espèces sont même capables de vivre jusqu'au niveau du cercle polaire et connaissent des abondances assez fortes dans les tourbières scandinaves.

Pour se faire, ils ont, au fil de l'évolution, développé des adaptations assez exceptionnelles. Le Lézard vivipare a par exemple développé la viviparité (mise bas de jeunes formés) dans une très large partie nord de son aire de répartition. Les populations les plus méridionales pondent des œufs. Il peut résister à une température de -3°C pendant plus d'une semaine !

Sa peau sombre, caractéristique partagée avec la Vipère péliade, lui permet d'emmagasinier très rapidement la chaleur des rayons du soleil. Cela rend ces espèces plus sensibles à la transpiration aussi elles se rencontrent préférentiellement dans des milieux humides ou des climats bien arrosés (montagnards, océaniques...). La Vipère péliade a également la capacité de s'aplatir davantage que d'autres espèces afin d'étendre sa surface d'exposition au soleil.

Le Lézard vivipare



Le Lézard vivipare occupe landes, tourbières et prairies humides depuis le 69^{ème} parallèle (au nord du cercle polaire) jusqu'aux Pyrénées. Il manque dans les vastes régions forestières, les plaines agricoles et les massifs montagneux secs. De petite taille (ne dépassant guère les 12 à 15 cm de longueur queue comprise), le Lézard vivipare présente un aspect robuste et trapu avec ses courtes pattes et son museau court et arrondi. Il possède une écaillure assez grossière qui confère à son dos un aspect rugueux. La coloration des adultes est brun gris avec des flancs généralement plus sombres que le dos. On trouve toutefois des individus mélaniques (presque noirs). La face ventrale est plutôt beige chez les femelles et jaune à orange chez les mâles (parfois blanche). Ces derniers peuvent également voir leur face ventrale largement ponctuée de noir. Les juvéniles sont entièrement noirs et s'éclaircissent progressivement durant leur première année au bout de laquelle ils acquièrent leur coloration adulte définitive. L'espèce se nourrit de petits invertébrés.

Le Lézard des souches



Largement distribué en Europe centrale et orientale, le Lézard des souches est présent en plaine, à l'étage collinéen et jusqu'à 2000 mètres d'altitude dans les Alpes et certains secteurs des Pyrénées. Il apprécie particulièrement les surfaces forestières ouvertes (talus des pistes, lisières, clairières et jeunes plantations) notamment sur substrat meuble (sableux principalement). Il s'expose le plus souvent dans la végétation à proximité immédiate de buissons, d'abris rocheux ou de massifs de callune où il disparaît à la moindre alerte.

Atteignant une vingtaine de centimètres, le mâle de Lézard des souches (souvent confondu avec des immatures ou des femelles lignées de Lézard vert) se reconnaît notamment assez facilement à sa bande dorsale brune contrastant avec ses flancs verts. Cette bande brune est absente chez le Lézard vert. Comme les juvéniles, la femelle est entièrement marron et si les adultes présentent des ocelles claires encadrées de noir sur les flancs, les jeunes ont de petites ocelles claires sur le dos. La coloration adulte commençant à apparaître lors de la seconde année. Ce lézard est essentiellement insectivore.

La vipère péliade



L'espèce s'observe de la Grande-Bretagne à l'ouest, jusqu'à la côte pacifique russe et des Balkans au sud pour atteindre la Scandinavie au nord. En France, la Vipère péliade occupe essentiellement le bocage et les landes du nord-ouest du pays ainsi que le cœur du Massif Central. L'espèce s'observe donc en plaine dans le nord de son aire de répartition et plutôt en montagne au sud, où elle privilégie des habitats plus frais (prairies humides, tourbières, lisières...). D'une longueur comprise entre 50 et 70 cm, la Vipère péliade est un serpent de taille moyenne. Les mâles sont généralement gris brun, les femelles beiges à brun roux. Les mâles portent un zig-zag souvent noir et très marqué sur le dos, celui des femelles est brun foncé. Certains individus sont mélaniques (entièrement noirs). L'iris rouge, une tâche noire en forme de « X » ou de V » sur la tête, des écailles de grande taille sur le dessus de la tête ainsi qu'une seule rangée d'écailles entre l'œil et la bouche permettent de la distinguer de sa cousine la Vipère aspic. Par ailleurs, cette dernière présente un museau formant une sorte de groin alors que celui de la péliade est arrondi. Les juvéniles sont très semblables aux adultes. La Vipère péliade se nourrit principalement de Lézard vivipare et de petits rongeurs.



Une attention particulière pour la Vipère péliade

En 2017, soutenue par le Département de la Loire, la LPO Loire a conduit une enquête sur 3 espèces fréquentant les massifs montagneux de notre territoire. Les prospections ont visé plus spécifiquement la Vipère péliade, espèce dont le déclin est fortement soupçonné. Cela a également été l'occasion de participer à une étude menée sur l'ensemble du Massif Central en intégrant un des sites de suivi dans un programme porté par l'Observatoire des Reptiles d'Auvergne. Ce travail nous a permis de faire un point sur sa répartition dans la Loire et d'identifier les principaux noyaux de population. L'opération a mobilisé 1 salarié et 5 bénévoles entre fin mars et début septembre.



Des transects pour quadriller les hauteurs du département

91 sites ont été parcourus (soit de façon linéaire, soit en quadrillant une zone) entre les Monts de la Madeleine et le Pilat en passant par les Monts du Forez.

Les sorties de terrain ont été réalisées par des matinées ensoleillées ou en pleine journée (après-midi comprises) lorsque le temps était plus variable. Les espèces ciblées ne prenant pas le soleil par fortes chaleurs, il était nécessaire de choisir la meilleure plage horaire pour augmenter les chances d'observation. Nous avons ainsi prospecté des tourbières, des prairies humides, des coupes et des lisières forestières, des landes... en parcourant les secteurs favorables aux reptiles à pied, à faible vitesse et en nous déplaçant de façon la plus discrète possible.



Une forte présence du Lézard vivipare et des sites plus riches sur le Forez et le Pilat

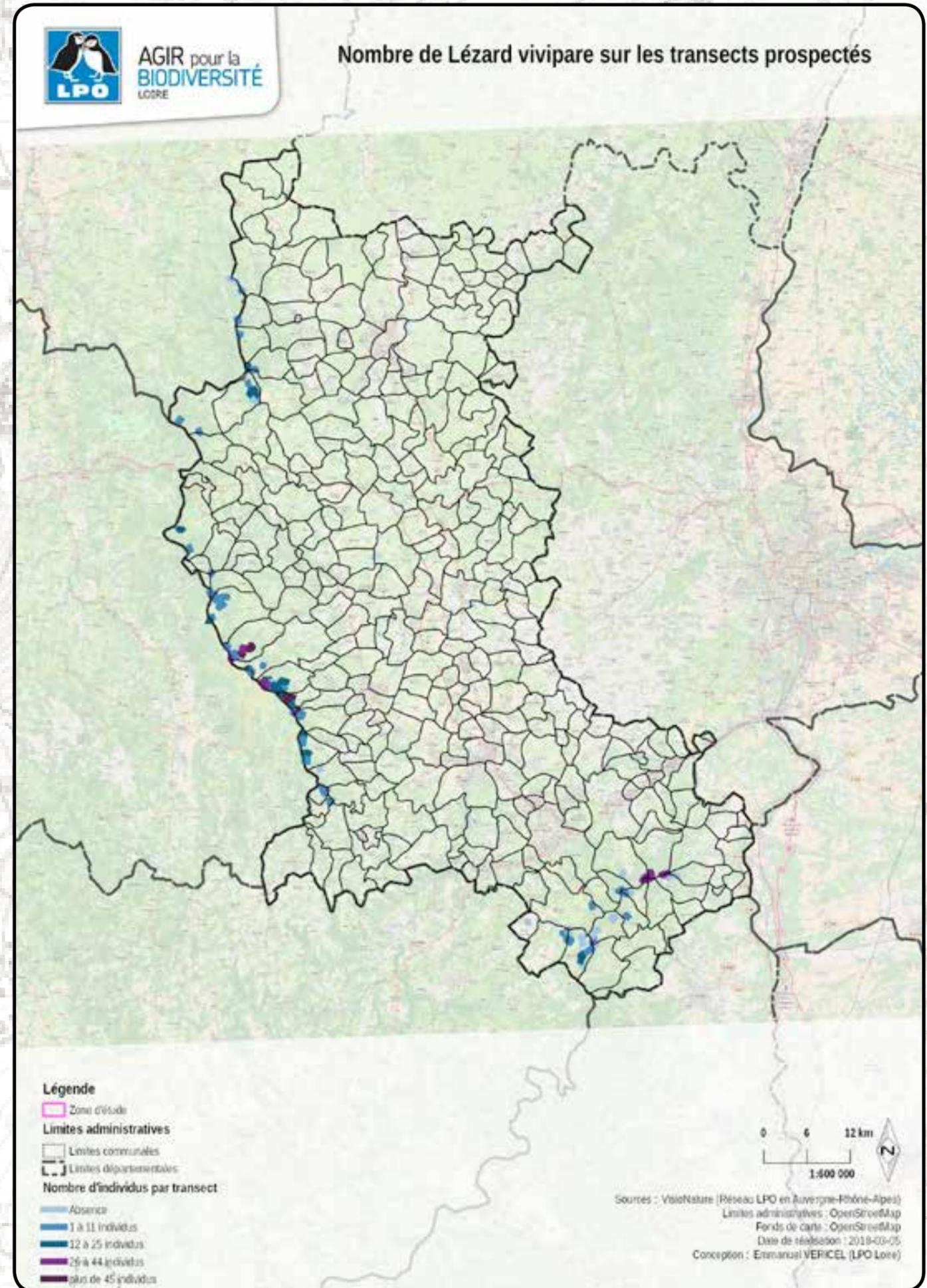
76 des sites abritent au moins une des trois espèces de reptiles ciblées par l'étude. Omniprésent, le Lézard vivipare a été noté sur 70 des sites (près de 1000 individus dénombrés), le Lézard des souches sur 10 des sites (21 individus dénombrés) et la Vipère péliade sur 27 sites (37 individus dénombrés). Si la plupart des sites n'accueillaient qu'une espèce, environ 25 ont permis d'observer 2 espèces, et 2 sites (sur le Pilat) abritaient les 3.

Les observations de Vipère péliade se sont étagées entre 1062 et 1497 mètres d'altitude (moyenne 1290 mètres) et d'après notre échantillon (N=27), les sites fréquentés par la péliade sont en moyenne plus élevés que ceux où l'espèce n'a pas été trouvée (moyenne 1189 mètres ; N = 64 ; min : 789 m ; max : 1607 m).

De même, les secteurs prospectés les plus en altitude semblaient accueillir en moyenne de plus gros effectifs de Lézard vivipare (l'une des proies principales de la péliade) confirmant l'impression que les zones les plus hautes et les plus fraîches constituent un refuge pour ces espèces.



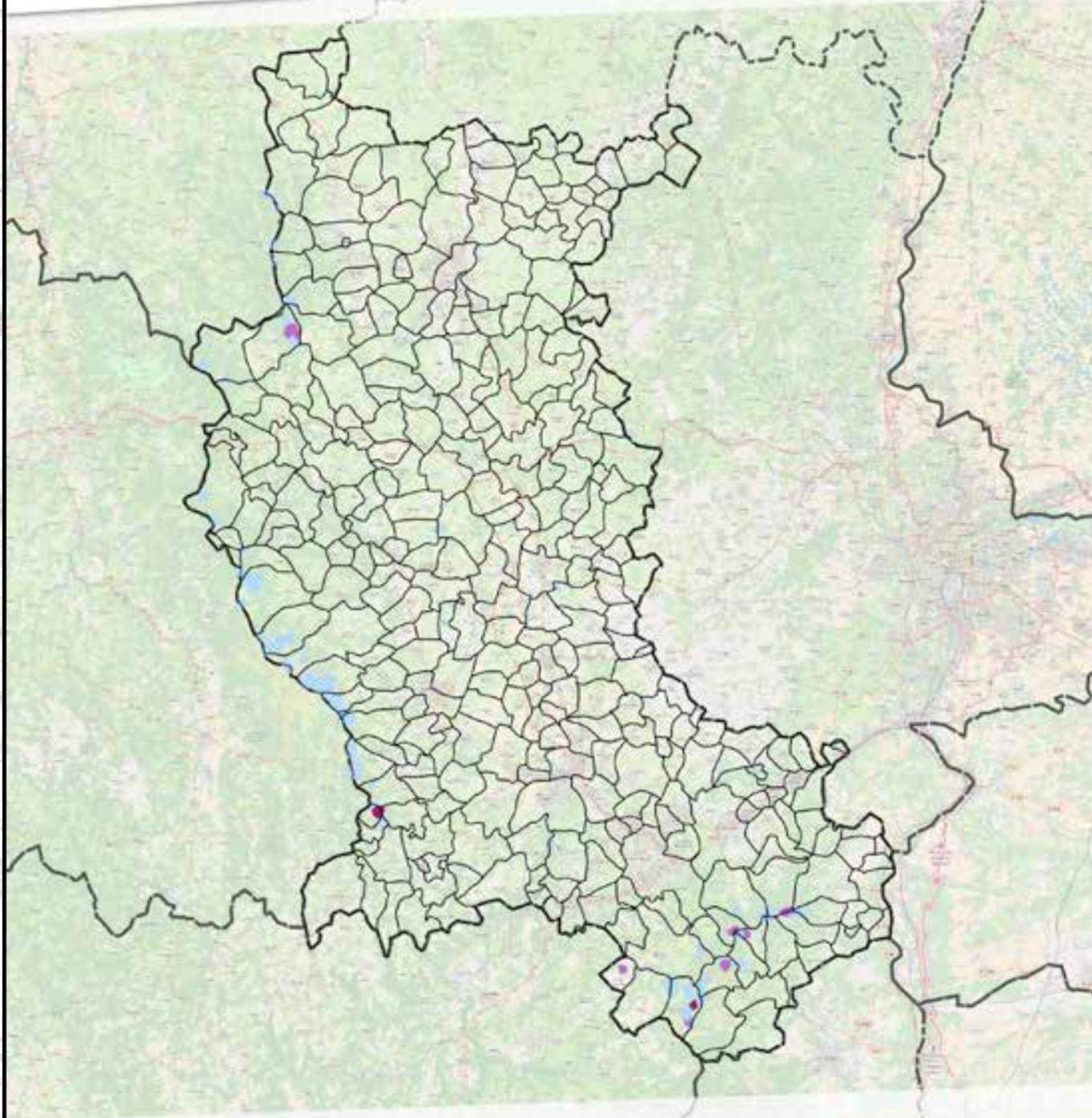
Lézard vivipare





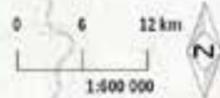
AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
LOIRE

Nombre de Lézard des souches sur les transects prospectés



Légende

- Zone d'étude
- Limites administratives**
- Limites départementales
- Limites communales
- transects**
- absence d'individus
- 1 individu
- 2 à 3 individus

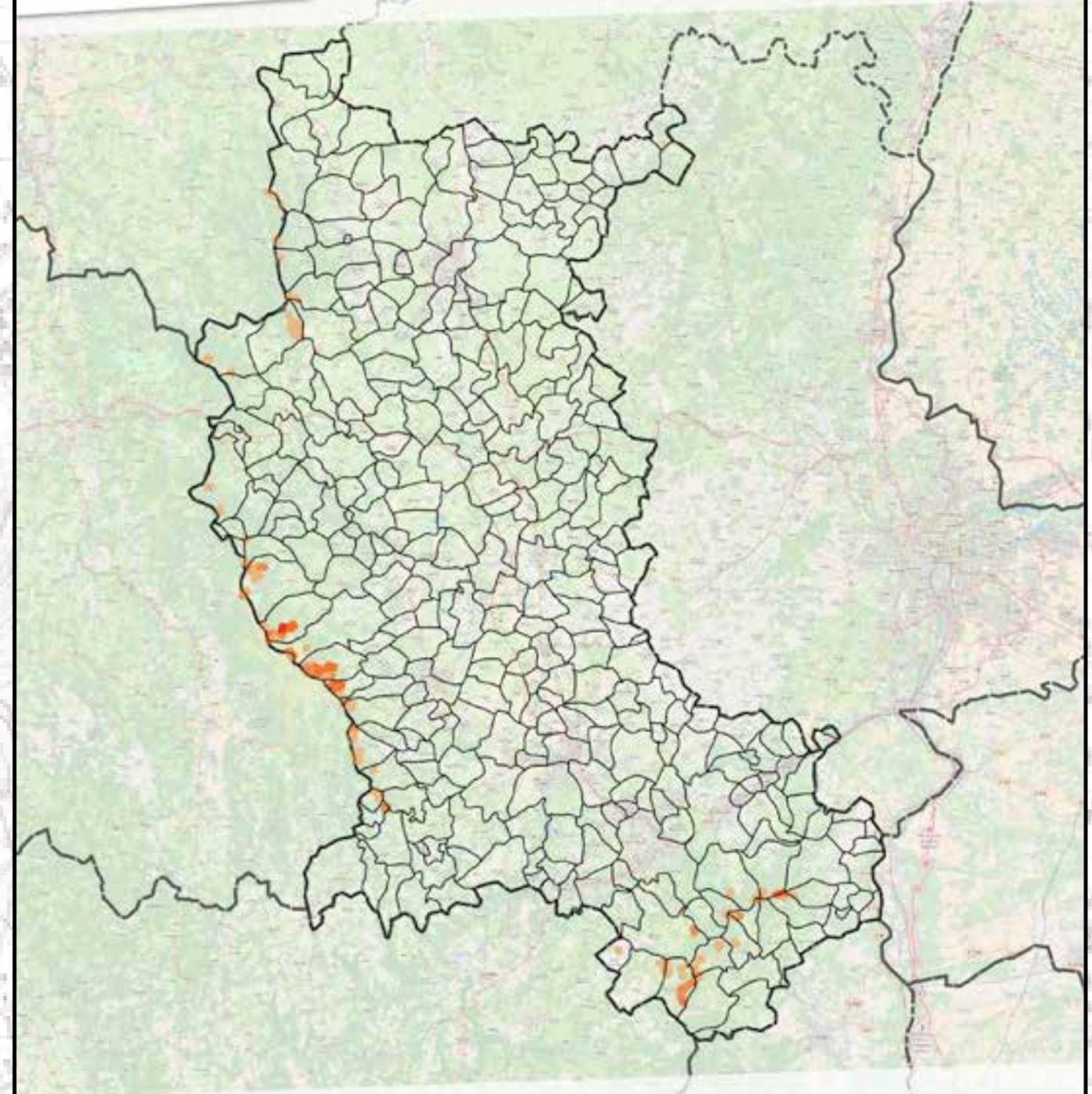


Sources : VicioNature (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes)
Limites administratives : OpenStreetMap
Fonds de carte : OpenStreetMap
Date de réalisation : 2018-03-05
Conception : Emmanuel VERICEL (LPO Loire)



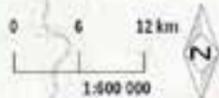
AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
LOIRE

Nombre de Vipère péliade sur les transects prospectés



Légende

- Zone d'étude
- Limites administratives**
- Limites départementales
- Limites communales
- transects**
- absence d'individu
- 1 individu
- 2 individus
- 3 individus

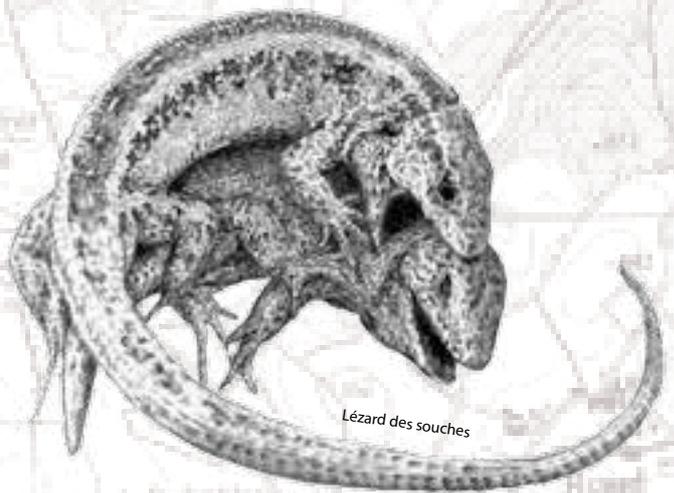


Sources : VicioNature (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes)
Limites administratives : OpenStreetMap
Fonds de carte : OpenStreetMap
Date de réalisation : 2018-03-05
Conception : Emmanuel VERICEL (LPO Loire)

Des espèces menacées

La principale menace concerne la dégradation des habitats qu'elle soit directement imputable aux activités humaines (enrésinement de certaines estives, drainage, fertilisation, surpâturage de prairies...) ou des effets du changement climatique (sécheresses chroniques, déprise des terrains difficiles et colonisation par les ligneux, augmentation des températures et fréquence plus importante des épisodes climatiques extrêmes...). Le fonctionnement hydrique de ces milieux et leur végétation s'en trouve modifié et les sites les moins favorables sont peu à peu abandonnés. Sur ces espaces faiblement urbanisés, les collisions routières, meurtrières et problématiques ailleurs, restent plutôt rares (2 cas de vipères écrasées sur des pistes et des chemins au cours de nos prospections). Enfin, rappelons que ces espèces sont protégées et si une tolérance existe pour la destruction de la vipère péliade à proximité des habitations, les cas de destruction d'individus sur des sentiers de randonnée relèvent de la pure malveillance. L'augmentation des loisirs de pleine nature entraîne une fréquentation toujours plus importante des massifs du département et, de fait, un potentiel accroissement de ces actes.

Quels gestes pour protéger ?



- Sensibiliser le grand public à la fragilité de ces espèces et à leur caractère inoffensif.
- Maintenir voire recréer des « corridors » jouant un rôle de refuge et de couloir de déplacement dans des milieux forestiers ou des secteurs de pastoralisme uniformes (gestion différenciée des talus, création de bandes refuges entre les parcs ou de mises en défens le long des cours d'eau et autour des tourbières).
- Encourager les pratiques visant à réduire l'emploi des produits phytosanitaires (herbicides, insecticides, traitements antiparasitaires...) sur les milieux abritant ces espèces.
- Préserver les tourbières et milieux humides en encourageant des opérations ponctuelles de gestion et d'entretien associant des naturalistes aux propriétaires.
- Sensibiliser le milieu agricole à l'importance de préserver toutes ces zones humides de tête de bassin en adaptant les pratiques (pâturage, abreuvement des troupeaux, captages...) en fonction des enjeux locaux.